

**LE TRITON CLUB DE BELLEVILLE EN ASSOCIATION AVEC  
LE CLUB DE PLONGÉE L'AQUA BULLES BEAUJOLAISES ET  
LE CANOÉ-KAYAK MONTMERLE TCKM3R PRÉSENTENT**

# **LE TOUR DU LAC DES SABLONS**

**1ÈRE ÉDITION**



**03 JUILLET 2022**

**500, 1500 ET 3000 M**

## Distances

1500m : Départ de la course à 13H - 1 grande boucle, ouvert à tous.

Tarif : Licenciés FFN/FINA: 10€

FFtri/FFESSM/Non licenciés avec certificat médical : 20€ (dont 10€ pour la licence eau libre à l'année)

500m : Départ de la course à 14H30 - 1 petite boucle, ouvert à tous.

Tarif : Licenciés FFN/FINA : 5€

FFtri/FFESSM/Non licenciés avec certificat médical : 15€ (dont 10€ pour la licence eau libre à l'année)

3000m : Départ de la course à 15H - 2 grandes boucles, ouvert uniquement aux licenciés sur extranat eau libre.

Tarif : Licenciés FFN/FINA/ FFtri/FFESSM : 10€

Vous pouvez souscrire à la licence sur: <https://www.ffneaulibre.fr/>

## Règlement eau libre

**Article 1 :** Pour participer aux épreuves de « *Le tour du lac des sablons* », il faut être licencié FFN. Les non licenciés doivent souscrire à une licence annuelle promotionnelle Eau-Libre soit directement sur le [siteffneaulibre.fr](http://siteffneaulibre.fr) soit sur place. Pour les mineurs non-licenciés FFN, la présentation d'un brevet de nage de 50 m et d'une décharge parentale est obligatoire (téléchargeable à partir du lien disponible en fin de document).

**Article 2 :** Pour être classé, il faut réaliser entièrement le parcours en franchissant la ligne de départ et d'arrivée en contournant les bouées comme annoncé pendant la réunion d'avant course. Il est interdit d'avoir recours à une aide matérielle, technique, médicamenteuse ou humaine pendant le déroulement de l'épreuve. Et enfin, les participants s'engagent à respecter le règlement des compétitions d'eau-libre de la FFN.

**Article 3 :** Pour l'épreuve du 3000m, il faut réaliser 2 tours complets du parcours de 1500m

**Article 4 :** Chaque course sera identifiée par un bonnet de couleurs différentes prévu par l'organisateur.

**Article 5 :** La combinaison Néoprène est tolérée jusqu'à 24°C.

**Article 6 :** Il est possible de participer à plusieurs courses.

**Article 7 :** Les concurrents s'engagent à se respecter les mutuellement et à respecter tous les bénévoles, les officiels et toutes les personnes qui participent à l'évènement du « *Le tour des lacs des sablons* ». En cas de non-respect ou d'incivismes, les responsables de l'évènement ont le droit de sanctionner ou de refuser la participation d'un candidat irrespectueux.

**Article 8 :** L'organisateur se réserve le droit de réaliser toutes modifications avant et le jour de l'évènement.

## Bulletin d'inscription

500 m (pour tous)

1500 m (pour tous)

3000 m (licenciés extranat)

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

Date de Naissance : .....Lieu de Naissance : .....

Nationalité : .....

Fédération (à cocher):

FFtri

Non licencié (certificat médical obligatoire)

FFN/FINA

FFESSM

Adresse Postale : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Autorisation parentale pour les personnes mineures

Je soussigné(e) ..... Demeurant.....

Agissant en qualité de:

Père

Mère

Tuteur

Autorise mon enfant mineur nommé ci-dessous :

Nom .....Prénom .....

Né le ..... à participer à « Le Tour des Lac

de Sablons » qui se déroule le 3 juillet 2022

Fait à .....

Signature du responsable légal :

Le .....